

Initiatives ministérielles

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Madame la Présidente, je suis heureux que le ministre des Anciens combattants ait pris part au débat.

Comme lui, j'ai parlé à beaucoup d'anciens combattants de ma circonscription de Parkdale—High Park. La plupart d'entre eux m'ont conseillé de venir prendre part au débat de ce soir et de lutter pour éviter toute participation à une action militaire.

Ce qu'ils m'ont dit, c'est qu'il faudrait donner plus de temps aux sanctions de faire effet, d'examiner d'autres voies diplomatiques et d'éviter à tout prix la guerre, et ce pour les mêmes raisons que celles données par le ministre: ils sont allés à la guerre, ils ont versé leur sang et ils ont perdu des compagnons. Ils savent ce qu'est la guerre.

Le gouvernement dont le ministre fait partie gouverne et prend beaucoup de décisions en fonction des sondages. Je demande au ministre si son ministère ou lui ont fait des sondages auprès des anciens combattants canadiens et quel pourcentage d'entre eux ont exhorté le gouvernement à laisser aux sanctions plus de temps ou à recourir à la voie diplomatique plutôt que de s'engager dans une action militaire.

J'ai une deuxième question à lui poser. Il a entendu notre chef proposer un amendement à la motion du gouvernement parce qu'il est clair que cette motion donne à nos troupes un rôle offensif à compter de minuit ce soir, le 15 janvier.

Je me demande s'il appuiera l'amendement de l'opposition officielle et, sinon, s'il peut en donner les raisons car, par cet amendement, nous serions prêt à appuyer la motion du gouvernement. Mais si le gouvernement refuse notre amendement, notre parti ne pourra en aucun cas lui donner carte blanche pour engager nos troupes, à compter de minuit, dans un rôle offensif, et lui faire abandonner ainsi le rôle défensif qu'elles jouaient jusqu'à maintenant.

M. Merrithew: Madame la Présidente, dans sa première question, le député a demandé si nous avons fait des sondages. Je dois lui dire que le gouvernement, je suis sérieux, ne dirige pas le pays à la lumière de sondages. Peut-être devrions-nous le faire, mais ce n'est pas le cas.

Fait à noter, je me suis entretenu avec les dirigeants des groupes d'anciens combattants. En fait, c'était aujourd'hui. Je ne peux me faire l'interprète de tous leurs membres, mais ils savent qu'il ne faut pas reculer et qu'il faut défendre les principes ainsi que les raisons pour lesquelles ils ont combattu et ont perdu la vie, soit la paix mondiale et l'élimination de toute agression brutale où que ce soit dans le monde. Ce sont nos meilleurs défenseurs de la paix et de l'ordre dans le monde. Ils appuient les efforts des Nations Unies et ils en ont fait part au gouvernement dans leurs lettres.

Sans les citer mot à mot, je peux vous dire que ce sont les personnes les plus sérieuses du monde quand il est question de guerre parce qu'elles savent qu'elle est brutale. Elles l'ont vue, elles l'ont sentie, elles l'ont entendue, elles y ont goûté. Voilà pourquoi j'ai beaucoup de respect pour leurs opinions.

Dans sa deuxième question, le député a demandé si nous appuyons l'amendement que son chef a proposé au début du débat. J'ai dit clairement que minuit ce soir est l'heure limite qui a été établie il y a déjà très longtemps. Je n'ai jamais pris cette limite à la légère, car elle est très importante pour les Canadiens et pour la coalition de trente pays qui ont misé fortement sur la résolution 678 ainsi que sur les onze autres résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Nous appuyons—moi y compris—les initiatives des Nations Unies. Autrement, où allons-nous? Accordons-nous une récompense à l'agresseur? Disons-nous à Saddam Hussein: «Vous avez bien fait. Continuez.» Ou faisons-nous quelque chose pour imposer un délai et demander l'appui des autres pays du monde—ce que nous avons fait—afin de dire: «Bon, ça suffit. Le temps est venu d'arrêter. Voici ce qui va arriver.» C'est très simple. Ils doivent quitter le pays qu'ils ont envahi et qu'ils ont annexé.

Je pense que c'est équitable. J'appuie cette position et je soutiens les Nations Unies.

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur): Madame la Présidente, je tiens à féliciter le ministre de ses propos. Je me réjouis qu'en tant que représentant de la même province que moi, il ait pu s'exprimer sur cette très grave question. Bien que nous appartenions à des partis différents et défendions des points de vue divergents, il importe, à mon avis, que nous ayons tous l'occasion de nous exprimer.